

RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ASSOCIATION SECONDE CHANCE 2024

SOMMAIRE

Table des matières

1	OBJECTIF GENERAL DE L'ASC	3
1.1	OBJECTIFS SPECIFIQUES DE L'ASC	3
1.2	LES PRINCIPALES ACTIVITES EDUCATIVES DE L'ASC	3
1.2.1	Voyage	3
1.2.2	Stage ou formation	3
1.2.3	Les cours de remise à niveau	3
1.2.4	Le chantier ménage	4
1.3	Le chantier maraîchage	4
1.3.1	L'appel visio avant l'arrivée du jeune en séjour	4
1.3.2	L'appel visio hebdomadaire	4
1.3.3	Réunion hebdomadaire	4
1.4	LES ACTIVITES REALISEES	4
2	PERFORMANCE OPERATIONNELLE	6
3	CHRONOLOGIE DU SEJOUR TYPE	6
3.1	La première semaine du séjour	6
3.1.1	Installation	7
3.1.2	Présentation	7
3.1.3	Premier voyage de dépaysement	7
3.1.4	Cours de remise à niveau	7
3.1.5	Entretien avec le pédopsychiatre	7
3.1.6	Initiation au monde professionnel et scolaire	7
3.2	Le deuxième voyage	7
3.3	Le troisième voyage	8
3.4	L'accompagnement socio-professionnel et scolaire	8
4	BILAN DES ACTIVITES DE L'ANNEE 2024 DE L'ASSOCIATION SECONDE CHANCE	8
4.1	Activités de partenariat	8
4.1.1	DUO SOLIDARITE ET HORIZONS	8
4.1.2	MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA DECENTRALISATION	9
4.1.3	CONSULAT DE FRANCE	9
4.1.4	MAIRIE DE LA COMMUNE DU GOLFE 4	9
4.1.5	FRANCE VOLONTAIRE	9
4.1.6	LES VILLAGES D'ACCUEIL	9
4.1.7	FAMILLES D'ACCUEIL	10
4.1.8	LES MAITRES DE STAGE	10
4.1.9	ECOLES ET LIEUX DE FORMATION	10
4.1.10	PARENTS	10
5	Fonctionnement de l'équipe	10

5.1	<i>Réunions</i>	10
5.2	<i>Visite à domicile</i>	11
5.3	<i>Accueil, installation et départ</i>	11
6	PUBLIC CIBLE	11
7	Accompagnement individuel	12
8	PERSPECTIVES ET SUGGESTIONS	16
8.1	<i>Perspectives</i>	16
8.2	<i>SUGGESTIONS</i>	16

1 OBJECTIF GENERAL DE L'ASC

L'association Seconde Chance vise à donner une chance aux adolescents en situation difficile ou de vulnérabilité en vue de leur réinsertion socio-professionnelle.

1.1 OBJECTIFS SPECIFIQUES DE L'ASC

- ✓ Contribuer à la réalisation d'une seconde chance de vie éducative, sociale et professionnelle pour les enfants et adolescents en situation difficile et de vulnérabilité sans distinction de religion, de sexe, de race ou de provenance ethnique,
- ✓ Construire avec le jeune un projet de retour réaliste et réalisable,
- ✓ Faire vivre à l'enfant une expérience positive, enrichissante et valorisante,
- ✓ Rechercher la stabilité psychologique chez les jeunes,
- ✓ Rehausser la confiance en soi des jeunes,
- ✓ Equilibrer l'estime de soi des jeunes,
- ✓ Renouer les liens avec la société
- ✓ Renouer les liens familiaux,
- ✓ Travailler l'autonomisation des jeunes,
- ✓ Redonner le goût de l'école des formations aux jeunes.

1.2 LES PRINCIPALES ACTIVITES EDUCATIVES DE L'ASC

1.2.1 Voyage

Le voyage est un acte majeur dans notre accompagnement. Il permet au jeune de faire d'autres découvertes, des rencontres et de favoriser le mécanisme de la résilience. À Seconde Chance, nous avons deux types de voyage :

- Un voyage ordinaire de 4 à 5 jours à l'intérieur du Togo,
- Un voyage exploit qui peut se faire soit à l'intérieur ou à l'extérieur du Togo. C'est un voyage très long et fatigant qui pousse le jeune à aller au-delà de ses limites.

1.2.2 Stage ou formation

Au cours de leur séjour, les jeunes sont invités à faire des stages découvertes de leur choix. Le jeune peut aussi s'inscrire dans une formation professionnelle sur place.

1.2.3 Les cours de remise à niveau

Au cours de leur séjour, chaque jeune est soumis au cours de remise à niveau individuel en français et mathématiques prioritairement et d'autres matières en fonction de son besoin. Aussi les jeunes peuvent être ré-scolarisés sur place soit dans une école française soit dans une école locale.

1.2.4 Le chantier ménage

Le jeune doit être impliqué dans le nettoyage de son espace de vie. Dès le réveil, il arrange sa chambre, prend sa douche, aide à préparer le petit déjeuner et faire la vaisselle.

1.3 [Le chantier maraîchage](#)

C'est une activité que nous réalisons dans les villages. Au cours du séjour du jeune, il sera appelé à se rendre dans un village où nous avons notre projet de maraîchage.

1.3.1 L'appel visio avant l'arrivée du jeune en séjour

Cet appel constitue une première prise de contact entre le jeune, le coordonnateur et le grand frère qui accompagnera ce dernier tout au long de son séjour.

1.3.2 L'appel visio hebdomadaire

Une fois par semaine, le jeune est autorisé à rentrer en contact avec ses parents ou une tierce personne ou un représentant légal pour donner et prendre des nouvelles. Cette visio dure généralement quarante-cinq minutes et plus. Cependant cette visio peut être suspendu jusqu'à nouvel ordre si elle constitue un frein à l'épanouissement du jeune.

1.3.3 Réunion hebdomadaire

Chaque jeudi, il se tient une réunion entre les grands frères de l'association Seconde Chance pour parler de la situation générale des jeunes en séjour.

1.4 [LES ACTIVITES REALISEES](#)

De Décembre 2023 à Décembre 2024, l'ASC a accueilli au total sept jeunes venus de la France dont la tranche d'âge est comprise entre 15 et 18 ans. Ces jeunes ont été accueillis par l'équipe éducative à l'aéroport International Gnassingbé Eyadema de Lomé ou son grand frère lui est présenté. Après cet accueil, nous nous dirigeons vers le domicile où le jeune sera logé pour le repas de bienvenu et la présentation du reste de l'équipe éducative.

Le lendemain, le grand frère procède à la lecture du règlement intérieur de l'ASC en présence du jeune, s'en suit une visite à la clinique Victoire pour un suivi médical. Le médecin élabore un carnet pour le jeune dans lequel sont consignés son poids, sa taille et son âge.

Après une présentation en famille et au voisinage, une visite découverte est organisée dans la capitale. L'installation et l'adaptation étant faite, le premier voyage hors de Lomé est mise en place. Le jeune et son grand frère partent pour une semaine et plus dans un village où il fera non seulement de nouvelles rencontres mais découvrira les joyaux touristiques de son pays d'accueil. Aussi, le jeune participe à plusieurs activités comme : les activités champêtres, les dons de ballon et vêtements au villageois.

De retour de son premier voyage, le jeune commence à prendre les cours de remise à niveau individuel et entame dans la foulée des stages de découverte ou formation de son choix (mécanique auto et moto, plomberie, menuiserie, électricité, cuisine, chariot élévateur). A cela s'ajoute les activités sportives (football, basketball, boxe, judo, taekwondo) et les ateliers de lecture à la bibliothèque ou avec les tous petits enfants du quartier.

Les causeries débat autour du thé avec les grands frères, les fêtes d'anniversaires, les activités de loisirs (piscine, plage, karting, promenade à cheval, quad...) constituent des activités au cours desquelles les jeunes expriment leurs difficultés, leurs envies et leurs émotions.

Ces jeunes dont les profils différents ont été placés pour des motifs suivants : décrochage scolaire, agressivité physique et verbale, addiction, inactivité et des difficultés relationnelles.

Ces jeunes ont été placés en séjour à la demande des parents, des services sociaux ou de la justice.

L'objectif du placement de ces jeunes en séjour à l'ASC sont les suivants :

- Les dépayés en changeant leurs habitudes quotidiennes
- Recréer les liens familiaux
- Créer un éloignement temporaire entre le jeune et son environnement
- Faire découvrir de nouvelles cultures, de nouvelles traditions
- Faire des formations et stages professionnels
- Construire un projet de retour réaliste et réalisable

La majorité des jeunes accueillis par l'ASC ont pu pendant ou après leur séjour retrouver le sentier scolaire ou intégrer des centres de formations professionnels pour la poursuite de leur projet. Leurs relations familiales qui autrefois étaient très compliquées voire inexistantes ont pu être rétablies leur permettant de rejoindre leur domicile. Ceux dont un retour en famille n'est plus envisageable sont soit accueillis dans les lieux de vie ou placés dans des familles d'accueil. Ceux qui ont aussi atteint la majorité peuvent avoir des appartements et des formations adaptées à leur profil.

● EXEMPLE D'UN ACCOMPAGNEMENT REUSSI

Nom et prénom du jeune : HERVE-MALO Melvin

Age : 17 ans et demi

Lieu de naissance : Redon (France)

Problématique : addiction au cannabis et à l'alcool, inactivité, manque de confiance en soi, fugue et manque de maturité.

Objectif du séjour : travailler son autonomie et sa confiance en soi, rehausser son estime de soi, réduire sa consommation de cannabis et d'alcool, tester différents corps de métier.

Entre les difficultés d'adaptation à son nouvel environnement, le refus de mener à bien les activités qui lui sont proposées et la consommation du cannabis, les premiers mois de Melvin ont été très délicat. Après des stages ratés en mécanique moto suite à son manque d'implication et de motivation, ses mises en danger constant et la recherche active du cannabis, le jeune a été convié à mener des activités hors de la capitale en milieu rural. Pendant les premiers voyages de dépaysement, nous avons remarqué qu'il était plus épanoui, se mettait moins en danger et était moins à la recherche du cannabis. Quelques semaines passées dans un de nos villages d'accueil nous ont permis de tirer la conclusion selon laquelle l'environnement rural lui est propice que l'environnement urbain. En zone rurale, Melvin se conformait plus aux règles, menait à bien toutes activités qu'il entreprenait et a su comprendre qu'il n'était dépendant du cannabis. Il était très fier de ses accomplissements et ne manque pas de le faire savoir haut et fort.

Après les objectifs atteints au village, Melvin a fait son retour dans la capitale pour la poursuite de son projet. Melvin est très inquiet de sa majorité qui approche à grand pas. Il se pose énormément de question sur son avenir et les responsabilités qui l'incombent en tant que majeur. Ces nouveaux objectifs sont :

- Fêter ses 18 ans
- Travailler son autonomie
- Préparer un projet de retour socio-professionnel

2 PERFORMANCE OPERATIONNELLE

Les professionnels de seconde chance invitent le jeune à s'exprimer. Il a l'espace et le temps pour verbaliser ses difficultés, ses envies et ses émotions. Les grands frères écoutent avec attention et intérêt. Cette attitude des grands frères crée de la confiance qui est un axe essentiel de notre accompagnement.

Aussi, à seconde chance, l'accompagnement est individuel certes, mais tout une équipe travaille en étroite collaboration avec le jeune et son grand frère. En effet, le jeune partage avec d'autres professionnels des activités de loisir comme les sorties détente (plage, piscine, karting ou des séances de causeries débats autour du thé) et les voyages. En fin de semaine, un bilan hebdomadaire est fait et s'il est positif, il est sanctionné par un repas amélioré dans un restaurant où d'autres grands frères sont présents pour valoriser les actions du jeune et l'encourager à la persévérance.

Au cours des réunions hebdomadaires qui rassemblent tous les professionnels de Seconde Chance, chacun parle de son jeune, de ses avancés, de ses difficultés et aussi des meilleures stratégies ou des décisions à prendre pour favoriser ou faciliter leur évolution.

3 CHRONOLOGIE DU SEJOUR TYPE

3.1 [La première semaine du séjour](#)

3.1.1 Installation

Après l'accueil à l'aéroport, le jeune et son grand frère sont accompagné à leur domicile par quelque membre de l'équipe de Seconde Chance et de Duo Solidarité. Ils partageront ensemble un diner.

3.1.2 Présentation

Le lendemain de sa venue, le cadre de vie lui est présenté, de même que le voisinage.

3.1.3 Premier voyage de dépaysement

Ce voyage se fait généralement une semaine après la venue du jeune. Il peut aller d'une semaine à un mois en fonction du profil du jeune et les objectifs fixés.

3.1.4 Cours de remise à niveau

De retour de son premier voyage, les cours de remise à niveau son mise en place. Il a quatre heures de cours dans la semaine à raison de deux heures par matière (variable).

3.1.5 Entretien avec le pédopsychiatre

Deux semaines après son arrivée, le jeune est préparé par son grand frère pour un entretien avec le pédopsychiatre. Le jeune aura un temps pour échanger avec le pédopsychiatre sur ses difficultés antérieures et ceux rencontrés ici. Un espace d'écoute est alors créé pour l'aider à mettre les mots sur ses émotions. Les jeunes en séjour s'entretiennent deux fois par mois avec le pédopsychiatre.

3.1.6 Initiation au monde professionnel et scolaire

Cette étape dépend formellement de l'âge, de la motivation, de la maturité, de la stabilité et de la confiance que nous avons du jeune. Cette période peut être repartie et intercaler par des voyages. Il s'agit d'amener le jeune à toucher si possible à quelques métiers pour plus tard faire un choix professionnel. Pour les jeunes de moins de 16 ans, l'objectif est de les pousser vers une reprise scolaire. Il faut également noter que cette période couvre généralement deux à trois mois du séjour.

3.2 [Le deuxième voyage](#)

Il a généralement lieu au cours des trois premiers mois et peut servir de période de pause entre deux stages de découvertes. L'objectif derrière ce voyage est de permettre au jeune de découvrir un nouvel environnement avec sa particularité culturelle. Ce voyage peut aller de sept à dix jours et peut avoir lieu à l'intérieur ou hors du pays d'accueil.

3.3 Le troisième voyage

Ce voyage marque la fin du premier trimestre du séjour du jeune. Il est beaucoup plus pédagogique même s'il permet au jeune de se détendre. C'est un moment qui permet à l'équipe de faire le bilan du temps écoulé avec le jeune. Il est effectué avec deux ou trois éducateurs dans un premier temps.

3.4 L'accompagnement socio-professionnel et scolaire

Il est déterminé en fonction de la durée du séjour du jeune. Les jeunes en séjour peuvent bénéficier de deux formations professionnelles adaptées à courte durée ou une formation professionnelle à longue durée sanctionnée par une attestation.

Quant à ceux qui se lancent pour un projet scolaire, ils ont la possibilité de rejoindre leur familles ou tuteurs légaux pendant les périodes de pause à savoir : les congés de Noël, de Pâques et les grandes vacances.

Ces efforts sont soutenus par des activités socio-culturelles, de détente et de loisirs qui sont proposés aux apprenants par l'équipe éducative (camp et excursion).

NB : Le séjour minimum d'un jeune est de trois mois. Il peut cependant aller au-delà en fonction de la demande et du projet du jeune.

4 BILAN DES ACTIVITES DE L'ANNEE 2024 DE L'ASSOCIATION SECONDE CHANCE

Au cours de l'année 2024, l'Association Seconde Chance a atteint 80% de ses objectifs fixés à travers son programme d'activités préétablis. A cet effet, d'énormes progrès ont été faits sur le plan administratif et dans l'accompagnement éducatif. Cependant, certains projets entamés sont toujours en cours de réalisation.

Pour partir sur les détails du bilan, nous allons dans un premier temps faire ressortir les progrès et démarches administratives.

Ensuite nous énumérons le nombre de jeunes accueillis durant cette année, tout en faisant ressortir les différents profils et problématiques de ces derniers.

Pour finir, nous ferons le bilan d'activités de chaque famille d'accueil.

4.1 Activités de partenariat

4.1.1 DUO SOLIDARITE ET HORIZONS

Le partenariat avec ses deux structures n'a fait que s'accroître au cours de cette année. Malgré le départ à la retraite en mars du Président fondateur M. Joseph ROUX, nos liens avec la nouvelle équipe ne cessent de se consolider davantage. Aujourd'hui nous pouvons

témoigner d'une complémentarité des deux équipes basé sur une collaboration transparente. Nous avons accueilli l'équipe de Duo Solidarité quatre fois au cours de cette année pour des séances de travail.

Les apports pouvant faire évoluer et redynamiser le partenariat sont au centre de nos réflexions actuelles.

4.1.2 MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA DECENTRALISATION

Respecter les différents rendez-vous au niveau de notre Ministère de tutelle a été l'un de nos objectifs majeurs au cours de cette année. Les démarches administratives à ce niveau se poursuivent officiellement.

4.1.3 CONSULAT DE FRANCE

Au cours du mois de mars, nous y avons été reçu en audience ou nous avons eu le privilège de présenter une fois de plus notre projet et les progrès recensés.

4.1.4 MAIRIE DE LA COMMUNE DU GOLFE 4

L'Association a beaucoup progressé dans sa collaboration avec la Mairie. Ainsi par le biais de la Mairie nous avons mené des activités communautaires :

- Dons de vivre au Foyer APPEL
- Journée d'animation avec les jeunes du Foyer APPEL
- Prise en charge des frais scolaires des jeunes démunis
- Participation des ateliers de formation

4.1.5 FRANCE VOLONTAIRE

En septembre dernier, suite à la visite à l'Ambassade de France nous avons été mis en contact avec France volontaire Togo. A cet effet des démarches ont été entreprise pour la mise en place d'un partenariat entre nos deux structures. L'ensemble des jeunes ont été enregistrés auprès de France volontaire Togo.

4.1.6 LES VILLAGES D'ACCUEIL

Comme à l'accoutumé, nous avons tenu à rencontrer les premiers responsables des différents villages d'accueil (Safia-kopé, Elémé, Hiheatro, wahala). Ces différentes rencontres nous ont permis de consolider nos liens et d'ouvrir de nouvelles lignes de collaboration pour l'avenir.

4.1.7 FAMILLES D'ACCUEIL

Durant cette année, plusieurs visites ont été faites dans nos différentes familles d'accueil. L'objectif était de renouer les liens, prendre les opinions des familles, de les rassurer et les remercier pour leurs différentes contributions dans l'accueil et l'accompagnement des jeunes.

Nous avons également intervenu dans ses familles à travers des aides matérielles et financières :

- Don de vêtements
- Don de vivre
- Frais médicaux
- Soutien scolaire
- Soutien des micro-projets
- Constructions de latrine
- Installation de plaque solaire
- Don de médicament au CMS (centre médico-social) de Kpélé-élé

4.1.8 LES MAITRES DE STAGE

L'équipe administrative effectue chaque année des visites dans les lieux de stage pour échanger avec les maîtres de stage. Cette année ces échanges nous ont permis de :

- Redéfinir le mode d'accompagnement des jeunes
- Solliciter davantage leurs implications
- Connaître leurs difficultés vis-à-vis de nos jeunes

Rappelons que l'ASC collabore avec dix maîtres de stage dans la ville de Lomé.

4.1.9 ECOLES ET LIEUX DE FORMATION

Cette année, nous avons effectué des rencontres régulières avec les administrations des écoles toujours dans la poursuite de l'atteinte des objectifs de nos jeunes.

4.1.10 PARENTS

Durant cette année, nous avons reçu la visite de trois parents dans le cadre de l'accompagnement éducatif de leurs enfants.

5 Fonctionnement de l'équipe

5.1 Réunions

L'équipe de l'ASC a eu à tenir cinquante-deux réunions hebdomadaires au cours de l'année 2024. Ces réunions qui ont généralement lieu les jeudis à 10h GMT sont l'espace

d'échanges et d'écoute qui permettent aux uns et aux autres de passer les informations concernant non seulement les jeunes mais aussi le programme éducatif.

En amont de ces réunions, nous tenons régulièrement les causeries débats sur les thématiques de nos pratiques éducatives.

5.2 Visite à domicile

L'équipe a effectuées des visites régulières dans les familles d'accueil. Ces visites ont souvent été organisées ou surprises. Elles ont servi à :

- Rassurer le jeune
- Désamorcer les tensions entre le jeune et son grand frère
- Féliciter le jeune à la suite d'une bonne action
- Partager le quotidien du jeune
- Détecter certaines habitudes du jeune et de son grand frère

Ainsi l'ASC a effectué par moins de cent soixante-huit (168) visites à domicile à raison de deux visites par mois dans sept familles d'accueil.

5.3 Accueil, installation et départ

Vu l'importance cruciale de ces deux points, l'équipe éducative de l'ASC ne ménage aucun effort pour que ce moment soit inoubliable et rassurant pour le jeune. Ils facilitent ainsi l'intégration du séjour.

Un bon départ permet au jeune de ne pas se sentir abandonner. Il est ainsi rassuré et préparé pour un nouveau départ et reste surtout convaincu du bon lien laisser derrière lui.

Sur ce nous avons accueilli au cours de cette année quatre nouveau jeunes et aussi préparé le départ de cinq autres.

6 PUBLIC CIBLE

De décembre 2023 à décembre 2024, l'ASC a accueilli en tout dix (10) jeunes dont les tranches d'âges sont comprises entre 13-15 ans et 16-19 ans.

Les problématiques diffèrent d'un jeune à un autre. On peut citer :

- Addiction
- Problème psychique
- Difficulté familiale
- Inactivité
- Décrochage scolaire
- Manque de confiance
- Manque d'estime
- Délinquance.

7 Accompagnement individuel

TABLEAU1

TIERRA IBRAHIM	NBRE DE JEUNE	ACTIVITE	MOIS												FREQUENCE
			J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	
	2	STAGE													12/12
		ECOLE													09/12
		VOYAGE													06/12
		CRN													96/12
		VISITE													12/12
		ENTRETIEN													12/12
		CAUSERIE													24/12
		SENSIBILISATION													12/12
		SANTE													02/12
		PEDOPSYCHIATRE													24/12
		SORTIE DETENTE													48/12

TABLEAU 2

BOUREIMA KASSAMBA	NBRE DE JEUNE	ACTIVITE	MOIS												FREQUENCE
			J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	
	3	STAGE												12/12	
		ECOLE												09/12	
		VOYAGE												06/12	
		CRN												96/12	
		VISITE												12/12	
		ENTRETIEN												12/12	
		CAUSERIE												24/12	
		SENSIBILISATION												12/12	
		SANTE												02/12	
		PEDOPSYCHIATRE												24/12	
		SORTIE DETENTE												48/12	

TABLEAU 3

TRAORE CHEICK	NBRE DE JEUNE	ACTIVITE	MOIS												FREQUENCE		
			J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D			
2	STAGE																12/12
	ECOLE																09/12
	VOYAGE																06/12
	CRN																96/12
	VISITE																12/12
	ENTRETIEN																12/12
	CAUSERIE																24/12
	SENSIBILISATION																12/12
	SANTE																02/12
	PEDOPSYCHIATRE																24/12
	SORTIE DETENTE																48/12

S

TABLEAU 4

EDOH OLIVIER	NBRE DE JEUNE	ACTIVITE	MOIS												FREQUENCE		
			J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D			
2	STAGE																12/12
	ECOLE																09/12
	VOYAGE																06/12
	CRN																96/12
	VISITE																12/12
	ENTRETIEN																12/12
	CAUSERIE																24/12
	SENSIBILISATION																12/12
	SANTE																02/12
	PEDOPSYCHIATRE																24/12
	SORTIE DETENTE																48/12

TABLEAU 5

TRAORE IBRAHIM	NBRE DE JEUNE	ACTIVITE	MOIS												FREQUENCE	
			J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D		
	3	STAGE														12/12
		ECOLE														09/12
		VOYAGE														06/12
		CRN														96/12
		VISITE														12/12
		ENTRETIEN														12/12
		CAUSERIE														24/12
		SENSIBILISATION														12/12
		SANTE														02/12
		PEDOPSYCHIATRE														24/12
		SORTIE DETENTE														48/12

TABLEAU 6

DAOUDA SANOGO	NBRE DE JEUNE	ACTIVITE	MOIS												FREQUENCE
			J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	
	1	STAGE													12/12
		ECOLE													09/12
		VOYAGE													06/12
		CRN													96/12
		VISITE													12/12
		ENTRETIEN													12/12
		CAUSERIE													24/12
		SENSIBILISATION													12/12
		SANTE													02/12
		PEDOPSYCHIATRE													24/12
		SORTIE DETENTE													48/12

TABLEAU 7

YAKPO SYLVESTR E	NBRE DE JEUNE	ACTIVITE	MOIS												FREQUENCE		
			J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D			
		STAGE															12/12
		ECOLE															09/12
		VOYAGE															06/12
		CRN															96/12
		VISITE															12/12
		ENTRETIEN															12/12
		CAUSERIE															24/12
		SENSIBILISATION															12/12
		SANTE															02/12
		PEDOPSYCHIATRE															24/12
		SORTIE DETENTE															48/12

TABLEAU 8

BOUREIMA KASSAMBA	NBRE DE JEUNE	ACTIVITE	MOIS												FREQUENCE		
			J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D			
		STAGE															12/12
		ECOLE															09/12
		VOYAGE															06/12
		CRN															96/12
		VISITE															12/12
		ENTRETIEN															12/12
		CAUSERIE															24/12
		SENSIBILISATION															12/12
		SANTE															02/12
		PEDOPSYCHIATRE															24/12
		SORTIE DETENTE															48/12

LEGENDE : BLEU= EN ACTIVITE

NOIR= PAS D'ACTIVITE

ROUGE= CONGE

JAUNE= RELAI OU REMPLACEMENT

8 PERSPECTIVES ET SUGGESTIONS

8.1 Perspectives

Dans la poursuite de ses objectifs, l'ASC aimerait reconsidérer et perfectionner ses acquis afin de se projeter sur une politique de développement durable.

- Agrandir notre capacité d'accueil
- Renforcer et diversifier notre domaine d'intervention
- Pouvoir mettre en place plus de support éducatif comme l'équitation, les pistes de randonnée, les parcours à vélo (cyclisme)
- Pouvoir diversifier nos partenariats et agrandir nos collaborations avec les structures locales ou internationales.

8.2 SUGGESTIONS

On suggère qu'il y ait :

- Plus de formation pour les travailleurs sociaux exerçant dans les structures privées comme la nôtre.
- Valorisation et reconnaissance de la participation des structures associatives au développement de la population ou du pays d'accueil à travers des rencontres certifiées
- Faciliter l'acquisition des documents administratifs afin de permettre au structure de se conformer aux textes en vigueur.